

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement du 24 juin 2021

Etaient présents :

- pour la direction : M. Buttani, M. Duranté, M. Chudzik, M. Cheylan, Mme Dehnel et M. Breton,
- pour les représentants des personnels administratifs et de service : Mme Bauer
- pour les représentants des personnels enseignants du 1^{er} degré : Mme Schubert, M. Eidenschenck, Mme Sonnendrücker
- pour les représentants des personnels enseignants et d'éducation du 2nd degré : Mme Maurin et M. Dufeu
- pour les représentants des parents d'élèves : M. Lebrun, Mme Rouchon, Mme Eldracher, Mme Durand-Hegner et Mme Linse
- pour les conseillers des français de l'étranger: Mme Gromier-Heim, Mme Bouveret, M. Zucco, M. Pludermacher
- M. Priou, chef de chancellerie
- M. Chêne, représentant ADFM

Etaient invités :

- M. Faivre, service immobilier AEFÉ
- M. Richter, architecte du cabinet Richter&Partner
- Mme Houitte-Testorf, professeur d'allemand

Le quorum étant atteint, début à 18h.

Secrétaire de séance : Mme Boutina, secrétaire du proviseur.

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du CE du 29 avril 2021
2. Présentation des travaux envisagés à Giesing et Sendling (en présence du Service Immobilier de l'AEFE et du cabinet d'architecte Richter & Partner)
3. La liaison CM2/6ème en Allemand et le DSD (en présence de Mme Houitte-Testorf et d'un enseignant d'Allemand de Giesing)
4. Point d'information sur la préparation de rentrée et les recrutements
5. Point d'information sur le budget rectificatif numéro 1
6. Indemnités pour Missions Particulières 2021-2022
7. Création d'un poste d'EEMCP2 en Physique Chimie à la rentrée 2022

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Adoption du PV du CE du 29 avril 2021

Le procès-verbal du CE précédent, celui du 29 avril 2021, est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des travaux envisagés à Giesing et Sendling

Le proviseur rappelle que le service à la manœuvre pour les travaux est l'AEFE ainsi que le cabinet d'architectes retenu pour les faire.

La priorité est la rénovation du gymnase de Giesing puis plus tard Sendling.

Le proviseur présente l'historique de la question. La priorité des travaux de Giesing est la rénovation du gymnase qui comprend la rénovation complète des installations techniques, des revêtements, des toitures et certaines améliorations fonctionnelles. A Sendling, il y a un problème récurrent d'espace pour les salles d'enseignement. Par ailleurs, au quatrième étage, le manque d'isolation laisse une humidité et fait apparaître des moisissures au plafond des salles de classes.

Le représentant du service immobilier AEFE Paris prend la parole et présente un document concernant l'ensemble du projet sur le site de Sendling et de Giesing : problématiques, besoins, contraintes, calendrier des mesures, déroulement prévu des travaux d'après le schéma pluriannuel de stratégie 2016-2020, état des lieux – esquisse – avant-projet définitif (étape actuelle) – projet (volonté de faire des bureaux banalisés avec différentes fonctions).

Une représentante des parents demande que le document présenté par le représentant du service immobilier AEFE soit communiqué à tous les membres du CE pour le bon suivi du dossier. Le représentant du service immobilier AEFE et le proviseur acceptent.

1.1 Travaux dans le bâtiment de Giesing (délai de réalisation prévu: été 2021- rentrée 2023)

L'architecte invité présente le projet : le cabinet Richter&Partner est actif en France et en Allemagne. L'architecte montre les plans du gymnase de Giesing et présente les travaux prévus : rénovation des installations techniques (chauffage en ce inclus au sol, électricité totalement à refaire, ventilations, plomberie, douches vétustes, etc.), des aménagements constructifs (création d'un accès direct depuis la cour de l'école avec issue de secours réglementaire), une salle de musculation, des vestiaires au rez-de-chaussée. Un problème important du gymnase de Giesing est l'infiltration d'eau entre la couche d'isolation et la toiture – problème surtout aggravé l'hiver et en cas d'intempéries par l'accumulation de neige et d'eau et qui augmente le risque de rupture des constructions car l'isolant se gorge d'eau. Au sous-sol des salles pour la danse / le yoga seront aménagées – pour cela, deux salles déclarées comme salles pour le stockage mais qui sont peu utilisées seront supprimées. En général il s'agit des travaux de rénovation surtout de caractère technique.

Une représentante des personnels enseignants veut savoir si les travaux seront subventionnés par la Bavière. Le proviseur répond que la recherche de subventions se fera une fois les travaux définitivement arrêtés.

Une représentante des parents interroge sur la durée des travaux. Le représentant du service immobilier AEFE répond qu'ils dureront au moins une année. Si on prend en considération le temps

nécessaire pour mener au bout l'appel d'offre et la clôture des études, les travaux d'urgence de la toiture (d'une durée de 15 jours) débiteront au mieux cet été. Ils consisteront en la mise en place de "crachoirs" pour permettre à l'eau de s'évacuer. Les autres travaux débiteront au mieux à l'été 2022 et seront terminés au plus tôt à la rentrée 2023. Le gymnase ne pourra donc être utilisé jusqu'à la rentrée 2023. L'architecte souligne une grande difficulté à trouver des entreprises à Munich qui acceptent de réaliser des travaux d'un faible montant comme le toit

Une représentante des parents souhaite savoir quelles mesures sont prévues pour gérer l'enseignement de sport sans la salle. Elle demande aussi s'il est prévu que les espaces soient utilisés par des prestataires extérieurs et quel budget est estimé pour le total des travaux.

Le proviseur explique que l'on va essayer de placer une large part des travaux autour de la période estivale, pendant l'année scolaire il faudra trouver une solution provisoire en concertation avec les équipes pédagogiques. L'accès au gymnase d'associations sportives sera possible en soirée et sera une source de revenus supplémentaire pour l'établissement.

Le coût total des travaux à Giesing est estimé à 3,5 millions d'euros.

Une représentante des parents demande si le coût des travaux qui démarrent cet été et consistent en rénovation de la toiture est compris dans les 3,5 millions ?

L'architecte répond que oui et que ces travaux qui sont maintenant urgents auraient de toute façon dû être menés. Le coût est estimé actuellement à 20.000 euros. D'où la grande difficulté de trouver les entreprises pour effectuer des travaux d'un si faible montant. Si l'appel d'offres dont la date limite est dans quelques jours n'aboutit pas à signer des contrats pour les travaux, il faudra en refaire un.

1.2 Travaux dans le bâtiment de Sendling (délai de réalisation prévu: printemps 2022 – rentrée 2023)

L'architecte présente le projet concernant les travaux dans le bâtiment de Sendling et montre les plans du projet. Les combles actuellement vides et/ou utilisés pour le stockage seront aménagés pour, d'un côté, une salle des professeurs avec des espaces communs, une petite cuisine, quelques petites salles de travail et des sanitaires. De l'autre côté, des bureaux pour des personnels administratifs seront également aménagés dans les combles. Un deuxième escalier de secours sera installé. Pour ne pas trop pénaliser les temps d'enseignement, l'infrastructure du chantier se trouvera en général en dehors du bâtiment, dans la cour, sans qu'on puisse bien évidemment exclure complètement certains dérangements.

Un représentant des parents interroge sur les délais, les coûts et les règlements limitant le nombre des personnes qui peuvent se trouver en même temps au cinquième étage.

L'architecte répond que les délais sont les mêmes qu'à Giesing : environ une année minimum. Si les travaux débutent au printemps 2022 ils devraient être achevés pour la rentrée 2023 ; les coûts sont estimés à 1,5 millions d'euros ; le nombre des personnes est limité à 50 personnes en même temps.

Une représentante des parents demande au représentant du service immobilier AEFÉ quelle sera la destination de l'utilisation des nouveaux bureaux.

Le représentant du service immobilier AEFE explique que c'est plutôt la direction de l'établissement qui va prendre la décision à ce sujet, il s'agit de six bureaux standardisés qui peuvent être utilisés par n'importe quels personnels administratifs et qui sont aujourd'hui prévus pour l'implantation de l'agence comptable d'Allemagne.

La représentante des parents demande au représentant du service immobilier si l'AEFE a défini le mode de financement de la création de l'agence comptable et la clé de répartition pour l'utilisation de celle-ci.

Le proviseur explique que ce n'est pas la compétence du représentant du service immobilier et que l'établissement ne dispose actuellement pas d'informations à ce sujet.

A la question des parents où sera logée l'agence comptable en attendant ces travaux, le proviseur répond qu'elle sera temporairement placée au troisième étage à Giesing.

La même représentante des parents fait remarquer que les deux chantiers se dérouleront en partie en même temps, et rappelle que lors d'un précédent CE la direction avait indiqué qu'il n'était pas possible de mener de front deux chantiers de travaux de cette ampleur. Le proviseur indique qu'en effet il pense que cela n'est pas souhaitable de mener deux chantiers en parallèle ; il faudra commencer par Giesing tout en poursuivant la réflexion sur Sendling.

Un conseiller consulaire veut savoir 1) s'il ne serait pas plus raisonnable d'investir un peu plus dans l'isolation thermique pour avoir un résultat plus durable ; 2) si le LJR peut profiter des subventions de l'état allemand pour l'isolation thermique et l'amélioration du chauffage ; 3) si les personnes à mobilité réduite auront un accès aux combles et 4) si des systèmes spécifiques d'aération sont prévus suite à la problématique de l'aération qui s'est manifestée à cause du covid-19.

Les réponses de l'architecte :

1. les personnes à mobilité réduite pourront utiliser l'ascenseur pour monter au cinquième étage ;
2. les isolations optimales du point de vue technique sont prévues ;
3. la recherche de subventions pour la modernisation technique est en cours,
4. les systèmes d'aération sont bien sûr prévus, mais pas les appareils de ventilation mobile qui peuvent être installés ultérieurement si besoin.

Les représentants des personnels enseignants demandent pourquoi déménager la salle des professeurs au cinquième étage et ne pas avoir fait le choix d'y installer les bureaux de l'administration. Les enseignants sont en effet en majorité opposés au projet d'installation de la salle des professeurs au cinquième étage.

Le proviseur explique que la solution retenue est la seule qui permette d'aménager une nouvelle salle de classe, car les bureaux actuels ne le permettraient pas, tandis que l'actuelle salle des professeurs est une salle de classe modifiée.

Le proviseur remercie le représentant du service immobilier et l'architecte pour leur travail et leur compétence. Le représentant du service immobilier et l'architecte quittent la réunion.

3. La liaison CM2/6ème en Allemand et le DSD

Les professeures d'Allemand invitées présentent le travail mené par les professeurs de CM2 avec l'équipe de professeurs d'Allemand de 6ème, accompagnés par Mme Bocquet, enseignante formatrice de l'AEFE. Il s'agit d'une évaluation-diagnostic du niveau d'Allemand à la fin du CM2 pour affecter les élèves dans les bons groupes d'Allemand en 6ème (Allemand langue maternelle, Allemand langue étrangère, Allemand langue seconde). Les critères pour estimer les compétences d'allemand ont été établis en travail commun et comprennent un sujet d'expression écrite et un sujet de compréhension écrite et orale. Trois stages ont été organisés pour les enseignants.

Les professeures d'Allemand présentent également le déroulement des évaluations en classes de CM2 qui ont été menées en mai. Les parents et les élèves ont été informés à l'avance et la réaction sur les résultats est très positive.

Le proviseur remercie les collègues pour le travail mené qui permet de trouver la solution optimale pour la répartition des élèves de 6ème dans les groupes d'Allemand.

Une des professeures d'Allemand invitées présente le système du **Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz (DSD)**, diplôme surtout important pour les élèves qui ne suivent pas la filière ABIBAC et ne peuvent donc pas prouver leur niveau d'allemand en vue de l'inscription dans les universités allemandes. La candidature du Lycée Jean Renoir a été déposée en 2018 auprès de la Zentrale der Auslandsschulen et l'habilitation à faire passer les DSD est obtenue depuis septembre 2018. La première promotion d'élèves qui passent cette certification est de 2019. Le DSD est un examen en allemand, 2 niveaux sont possibles : le niveau 1 correspond au niveau des compétences linguistiques A2-B1 et le niveau 2 correspond à B2-C1. Il n'y n'a pas de frais pour la préparation et le passage des épreuves. Le diplôme est valable à vie. En mars ont lieu les épreuves écrites et orales pour DSD 1 et en novembre pour DSD 2. La professeure expose la procédure de préparation, le contenu des épreuves et la composition des jurys.

4. Point d'information sur la préparation de rentrée et les recrutements

Le proviseur adjoint présente les **résultats du baccalauréat 2021**: 100% d'admis, 79% avec mention malgré le contexte spécifique. Le proviseur félicite les élèves et remercie Le proviseur adjoint pour le travail mené dans des conditions difficiles, aggravées par les mesures sanitaires et les problèmes techniques. Une représentante des parents remercie, de la part des élèves et des parents, les personnels du lycée pour l'organisation optimale des épreuves. Le proviseur adjoint souligne un travail excellent de toute l'équipe et remercie l'informaticien du lycée qui a assuré le fonctionnement technique.

Le directeur de l'école primaire présente les chiffres correspondant aux effectifs des classes du primaire pour la rentrée 2021. Il déplore 75 départs: 35 quittent Munich, 40 changent de système scolaire (29 partent dans le système scolaire allemand). Un fait nouveau de cette année est le nombre important de familles qui n'inscrivent pas leur enfant en CP après l'année de Grande Section de maternelle : 21 élèves seront absents à la rentrée. Le fait positif est le nombre satisfaisant des inscrits à la « Toute Petite Section » et à la Petite Section : 50 enfants.

Cette baisse d'effectifs importante conduit à la fermeture d'une classe de maternelle avec 8 classes à la rentrée 2021 au lieu de 9 les années précédentes, avec un effectif d'environ 22 élèves par classe.

Une représentante des parents demande quelles sont les raisons des départs des élèves de maternelle. Le directeur explique que bon nombre de familles font le choix de quitter Munich. Pour celles qui restent, il s'agit de raisons variées: le coût de scolarité, le niveau d'enseignement d'allemand que certains parents trouvent insuffisant pour leur projet de vie personnel.

Le directeur évoque également le fait que certains parents qui pourraient demander une bourse de scolarité auprès du consulat français ne le font pas.

Une représentante des parents interroge sur les classes à double niveaux. Le directeur dit qu'il n'y aura pas de classes à double niveaux en élémentaire à la rentrée prochaine. La directrice adjointe prend la parole pour présenter la situation en maternelle, où il y a 4 classes à doubles niveaux. La directrice adjointe souligne que l'équipe pédagogique comprend l'inquiétude des parents à ce sujet, mais les résultats des enseignements sont tout à fait satisfaisants. Une représentante des personnels enseignants du primaire confirme que les parents dont les enfants fréquentent les classes à double niveau sont satisfaits.

La directrice adjointe ajoute que la direction de l'école primaire est ouverte pour toute nouvelle inscription : pour ne pas rater une demande d'inscription pendant les vacances d'été une adresse email spéciale est créée, ce qui permettra à la direction de réagir vite. Il y avait 220 élèves inscrits en 2020. Pour le moment 181-182 élèves sont inscrits pour 2021.

Une conseillère consulaire veut savoir ce qui freine les parents à déposer un dossier de bourse. Une représentante des parents ajoute que pour certaines familles, étaler leur vie privée aux yeux de tous lors de l'examen des dossiers peut-être un frein à déposer une demande de bourse. Le directeur et la représentante des parents expliquent que c'est un effort supplémentaire de monter un dossier, tout en sachant que la plupart des familles n'y sont pas éligibles. La conseillère consulaire rappelle que c'est un effort qui vaut la peine pour les parents, car il s'agit de la scolarité de leurs enfants.

Une représentante des parents craint que la perte importante des effectifs puisse entraîner des conséquences financières négatives et amener à une augmentation des frais de scolarité. Le proviseur dit que la situation financière peut effectivement s'aggraver.

Le proviseur présente la structure du secondaire, y compris le nombre des élèves acceptés en section Abibac et la section européenne DNL ainsi que les spécialités différentes choisies par les élèves.

Une représentante des parents demande si la fermeture d'une classe de maternelle aura pour conséquence la fermeture de 2 postes d'enseignants. Le proviseur répond qu'un poste n'a pas encore été pourvu tandis que la deuxième enseignante concernée prendra une autre classe.

Les représentants des personnels enseignants du secondaire demandent des explications concernant la réduction prévue des heures de travail des personnels surveillants de la vie scolaire et soulignent l'importance de ce service pour les élèves et les enseignements. Le proviseur adjoint explique qu'il n'y a pas de réduction de poste et si le lycée a en septembre une rentrée « normale », les recrutements qui sembleront nécessaires seront effectués.

Une représentante des parents ajoute qu'il lui semble en effet pertinent d'être prudents en ce qui concerne les dépenses, dans le contexte financier que le lycée connaît et au vu de la situation sanitaire, où une quatrième vague n'est pas impossible.

Un représentant des parents exprime l'inquiétude des parents concernant l'enseignement de l'Anglais au collège : les parents n'accepteront pas qu'il n'y ait pas de groupes de niveau en 6ème. La représentante des personnels enseignants du secondaire dit qu'en effet ce n'est pas possible vu les emplois du temps. Le proviseur et le proviseur adjoint expliquent que l'installation des groupes de niveau en Sixième serait tout à fait possible en créant des alignements. S'en suivent des interrogations diverses: si la mise en place de groupes de niveau est possible, pourquoi cela n'a-t'il pas été fait? La représentante des personnels enseignants du secondaire annonce qu'elle souhaite réunir encore une fois l'équipe des professeurs d'Anglais pour en discuter.

5. Point d'information sur le budget rectificatif numéro 1

Le directeur des affaires financières présente le budget rectificatif qui d'ailleurs ne reflète pas encore la baisse importante des effectifs de dernière minute : recettes, subventions (y compris la subvention de l'AEFE pour la sécurisation de l'établissement), dépenses (y compris les dépenses pour les travaux de rénovation et sécurisation), équilibre budgétaire.

Une représentante des parents demande de lui expliquer quelques chiffres, dont les recettes pour la garderie, le coût exact des travaux pour le gymnase de Giesing et l'état actuel du remboursement des 1.5 à 2 millions d'euros que l'établissement avait avancé à l'AEFE pour le financement des LFA. Le directeur des affaires financières répond qu'à ce stade il n'a pas d'informations concrètes sur le remboursement. La même représentante des parents trouve scandaleux que le remboursement n'ait toujours pas été effectué, l'AEFE n'a pas découvert lors du CE du 17 mars 2021 que des sommes importantes doivent être remboursées au lycée Jean Renoir car cela remonte à de nombreuses années. Mrs. Cazes et Lods avaient annoncé une somme de 2 millions d'euros de remboursement, somme à parfaire. Ils s'étaient engagés à revenir vers les membres du CE avec des chiffres à jour. Elle trouve également particulièrement décevant le traitement qui est réservé au lycée Jean Renoir par la direction de l'AEFE.

Les représentants des parents demandent de remonter à la direction de l'AEFE la déception de parents qui n'ont pas reçu de réponse à leur courrier de mars 2021 ainsi que leur demande de remboursement rapide des sommes avancées.

6. Indemnités pour Missions Particulières 2021-2022

Le Proviseur passe au sujet du **paiement des IMP** (indemnités pour des missions particulières) et explique comment elles sont calculées et demande l'autorisation d'ajouter une IMP pour le traitement du dossier DSD.

Vote : 3 abstentions, 14 pour, 0 contre.

7. Création d'un poste d'EEMCP2 en Physique Chimie à la rentrée 2022

Le Proviseur présente finalement le projet de création d'un poste de **professeur expatrié formateur** (EEMCP2) en physique-chimie. Un représentant des personnels enseignants du secondaire appuie la création de ce poste qui peut renforcer l'enseignement des sciences physiques.

La création du poste est acceptée à l'unanimité.

Un conseiller consulaire intervient et fait remarquer qu'il découvre que la situation de l'école est préoccupante, au niveau financier, concernant le remboursement des sommes dues par l'AEFE au lycée et concernant l'enseignement des langues, il indique que les représentants des Français à l'étranger ont l'intention d'intervenir auprès des sénateurs pour que les difficultés financières du lycée et des parents soient réglées dans la mesure du possible, surtout en ce qui concerne le remboursement rapide des sommes avancées par l'école aux LFA.

Une représentante des parents remercie le proviseur de la part des parents pour son travail au cours des dernières années et son écoute des demandes de la communauté scolaire.

Le proviseur fait un résumé des grands axes de son travail pendant ces 5 ans : création de l'ENT et son avancement vers l'outil de travail et de communication indispensable ; mesures de sécurisation et rénovation des locaux ; équipements pédagogiques importants ; évolution des sections Abibac et Section européenne ; mesures importantes dans le domaine de la santé des personnels – tout cela en face d'une crise mondiale extrêmement difficile, pendant laquelle les collègues, parents et élèves ont fait un travail remarquable. Le proviseur remercie ses collègues ainsi que les membres du Conseil d'Etablissement pour leur travail et leur dévouement.

La séance est levée à 21h35.